

Concours directs d'entrée à l'E.N.S. Session 2024

CIRCUIT DE CANDIDATURE

Etape 1 : *L'inscription en ligne (www.ensabidjan.ci), le paiement des frais de la visite médicale et la prise de rendez-vous de la visite Médicale.*

Etape 2 : *La visite médicale à l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan(ENS):*

- La prise de sang
- Les radiographies
- La visite médicale

Etape 3 : *Le résultat de la visite médicale (A consulter sur son espace candidat).En cas d'aptitude :*

- *paiement des frais de concours et*
- *prise de rendez-vous en ligne de la date du dépôt des dossiers à l'E.N.S.*

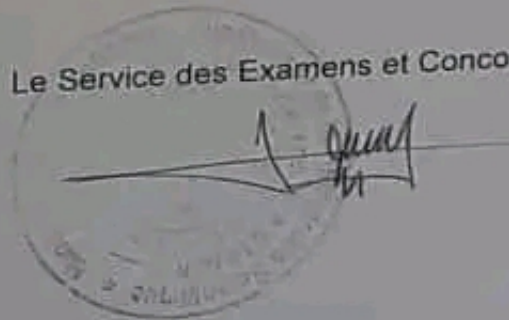
Etape 4 : *Dépôt de dossiers à l'E.N.S.*

- *Retrait et remplissage de la pochette*
- *Contrôle des documents exigés*

Etape 5 : *La vérification de la validation de son dossier de candidature sur son espace candidat 48 heures après le dépôt.*

Etape 5 : *Retrait de sa convocation en ligne (trois (03) jours avant la date des compositions).*

Le Service des Examens et Concours



LE MINISTRE



Abidjan, le 19 FEV 2024

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique communique :

Il est ouvert au titre de l'année 2024, le concours direct d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) dans la filière des Educateurs.

PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

Les personnes de nationalité ivoirienne titulaires du DEUG ou de la Licence ou d'un diplôme admis en équivalence, et nées après le 31 décembre 1986.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

1. Une fiche de candidature en ligne à imprimer comportant les mentions suivantes :
 - ✓ Apte à la visite médicale ;
 - ✓ Paiement du droit de concours (10.000 fcfa droit de concours + 2.000 fcfa la pochette du dossier) ;
2. La photocopie non légalisée (sur présentation de l'original) de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif datant de l'année 2023 ou 2024 ;
3. La photocopie (sur présentation de l'original) de la carte nationale d'identité ou de l'attestation d'identité en cours de validité (recto et verso) ;
4. Les photocopies non légalisées (sur présentation des originaux) du Baccalauréat et des diplômes requis ou des attestations de réussite en cours de validité ;
5. Une pochette à retirer au Service des Examens et Concours sur présentation de la fiche de candidature.



Prof. Adama DIAWARA

LE MINISTRE



Abidjan, le 19 FEV 2024

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique communique
Il est ouvert au titre de l'année 2024, les concours directs d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) pour le cycle de formation pour l'accès à l'emploi de Professeur de Collège dans chacun des blocs de disciplines ou disciplines suivants :

Bloc ou Discipline	Profil d'entrée
Anglais / Education Physique et Sportive	Anglais
Lettres Modernes / Histoire Géographie	Géographie et/ou Histoire
Lettres Modernes / Education aux Droits Humains et à la Citoyenneté	Lettres Modernes
Mathématiques/Technologie de l'Information et de la Communication	Mathématiques
Sciences de la Vie et de la Terre/ Sciences Physiques	Sciences de la Vie et de la Terre ou Sciences Physiques
Allemand	Allemand
Espagnol	Espagnol

PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE DANS UNE DISCIPLINE DONNEE

Les personnes de nationalité ivoirienne titulaires du DEUG ou de la Licence dans la discipline indiquée au profil d'entrée ou d'un diplôme équivalent et nées après le 31 décembre 1986.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

1. Une fiche de candidature en ligne à imprimer comportant les mentions suivantes :
 - ✓ Apte à la visite médicale ;
 - ✓ Paiement du droit de concours (10.000 fcfa droit de concours + 2.000 fcfa la pochette du dossier) ;
2. La photocopie non légalisée (sur présentation de l'original) de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif datant de l'année 2023 ou 2024 ;
3. La photocopie (sur présentation de l'original) de la carte nationale d'identité ou de l'attestation d'identité en cours de validité (recto et verso) ;
4. Les photocopies non légalisées (sur présentation des originaux) du Baccalauréat et des diplômes requis ou des attestations de réussite en cours de validité ;
5. Une pochette à retirer au service des Examens et Concours sur présentation de la fiche de candidature.



Prof. Adama DIAWARA